



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

armement

Question écrite n° 66316

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le taux de radioactivité plus élevé que la normale à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle. Cette hausse certes minime est néanmoins inquiétante. Il souhaite savoir ce que cette situation lui inspire et les solutions envisagées pour y remédier.

Texte de la réponse

Le porte-avions Charles-de-Gaulle est le premier bâtiment de surface de la marine nationale à être équipé d'une propulsion nucléaire. Depuis la mise en fonction des coeurs des deux réacteurs en 1998, des mesures systématiques de détection du taux de radioactivité sont effectuées. A l'occasion d'un de ces contrôles en juin 1999, une augmentation de la radioactivité de l'eau du circuit primaire de l'un des réacteurs a été détectée. Une porosité de la gaine d'un élément combustible en est à l'origine. Néanmoins, le niveau de radioactivité reste inférieur aux limites autorisées. Dès la découverte de cette situation, l'autorité de sûreté indépendante a été prévenue et est tenue régulièrement informée de toute évolution. En aucune façon ni la sécurité des personnes ni les capacités opérationnelles du porte-avions ne sont mises en cause. Son exploitation peut donc se poursuivre normalement jusqu'au remplacement des coeurs des réacteurs programmé en 2006. Ainsi, depuis son admission au service actif, le porte-avions Charles-de-Gaulle a parcouru plus de 70 000 milles nautiques, soit trois fois le tour de la terre, et assuré plus de 2 000 mouvements d'aviation.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66316

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5397

Réponse publiée le : 3 décembre 2001, page 6921